

AUBENAS

LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ

Une nouvelle page s'écrit

■ Une page se tourne. Hier, Le Dauphiné Libéré a définitivement quitté son agence de La Rotonde pour s'installer quelques dizaines de mètres plus loin au 5, rue Victor-Camille Artige dans des locaux plus fonctionnels et beaucoup plus lumineux. C'était un peu ambiance branle-bas de combat pour toute l'équipe qui a dû faire

un journal, votre journal, tout en débarrassant quelques cartons et alors que les techniciens en informatique et télécom s'affairaient pour connecter les ordinateurs au réseau. Dès aujourd'hui, la vie reprend normalement son cours. L'accueil est ouvert de 8h 50 à 12h 10 et de 13h30 à 17h 30.



AGENDA

VENDREDI 22 FÉVRIER

■ Association "Core si caru" Assemblée générale à 19 heures au Casino de Vals-les-Bains. Corse et amis de la Corse sont les bienvenus. Contact : 06 50 21 00 45.

SAMEDI 23 FÉVRIER

■ Thé dansant Organisé par le don du sang à Lachapelle-sous-Aubenas

■ Concert Organisé par l'ACBV (Association des chorales du Bas Vivarais), spectacle fidèle à l'œuvre de Brassens, "Balade en Brassens" à 20 h 30, à l'Espace Lienhart. Entrée 10€.

■ Fibromyalgie Réunion pour la fibromyalgie de 14 h 30 à 16 h 30 au centre socio-culturel Acaj/Seibel à Aubenas. Contact : assofibro07@hotmail.fr Annie 06 08 04 23 99 Véronique 06 19 85 39 98

■ Danse sportive Coupe de France de danse sportive, à la halle des sports de 10 h 30 à 23 heures, compétition nationale de danse sportive toutes catégories, organisée par le club MCDLP et le comité départemental de l'Ardèche. (Adulte 15 - 20 €, enfant 10 €), tél. 06 75 23 95 09.

■ Paroisse Saint-Benoît Messe à 18 h 30, à Notre Dame des Oliviers d'Aubenas.

DIMANCHE 24 FÉVRIER

■ Foire aux chevaux Place du Champs de Mars à partir de 7 jusqu'à 15 heures, promenade à poney à 14 heures.

■ Paroisse Saint-Benoît Messes à 9 h 30 à Saint-Étienne-de-Fontbellon ; à 10 h 30 à Saint-Laurent d'Aubenas et à 11 heures à Vesseaux.

■ Église protestante unie Culte à 10 heures à la salle annexe du temple rue Jean-Jaurès à Vals-les-Bains.

■ Église Évangélique Culte à 10 heures, 2 avenue Cesenatico à Aubenas.

■ Dimanche Amitié Activités du club à partir de 14 heures, au Foyer municipal, rue des Cordeliers. Jeux de société, cartes, scrabble.

LUNDI 25 FÉVRIER

■ Don du sang Collecte de 8 heures à 12 h 30, à la Maison de quartier de Pont d'Aubenas. À cette occasion, des crêpes seront offertes aux donateurs.

COMMUNIQUÉS

■ Paroisse Saint-Benoît Tous les jeudis de Carême, lecture des textes du Dimanche à la maison paroissiale d'Aubenas de 17 à 18 heures.

■ Collectif faupaspucer-07 Réunion contre l'obligation pour tous d'identifier électroniquement (RFID) les ovins et caprins jeudi 6 mars à 19 h 30, au Café Français, Bd Gambetta. Contact : 06 72 77 60 37, ou 06 01 63 50 20 faupaspucer-07@gresille.org

APICULTURE L'assemblée générale du Groupement de défense de l'abeille avait lieu au Pradel

Les apiculteurs ne veulent pas perdre leurs spécificités



Les apiculteurs ardéchois réunis au sein du GDSA 07 ont en moyenne une trentaine de ruches. Ils ont fait le point sur la mortalité de l'abeille et sur les conditions sanitaires dans les ruchers en 2012.

Comme à l'accoutumée, c'est devant une salle pleine qu'a eu lieu l'assemblée générale du GDSA 07 (Groupement de défense sanitaire de l'abeille) lundi au Domaine Olivier-de-Serres à Mirabel. L'association dont le but est de vulgariser les connaissances sanitaires apicoles en vue de concourir à l'assainissement du cheptel, de contribuer à l'amélioration de l'état sanitaire des abeilles en Ardèche et d'aider les adhérents pour lutter efficacement contre la mortalité des abeilles compte 352 adhé-

rents dont 60 nouveaux, avec une part importante de femmes. Le nombre moyen de ruches est d'une trentaine par adhérent. Le GDSA travaille en relation avec les services vétérinaires. Lundi, le Dr Anne-Marie Rème-Pic de la DDSP (Département de Défense Sanitaire des Pâtures) a fait le point sur les signalements effectués au cours de l'année : plusieurs cas suspects d'abeilles désorientées ou de suspicion d'usage de fongicide par des agriculteurs voisins. Les difficultés rencontrées par les apiculteurs sont en effet de plus en plus nombreuses. Un apiculteur a ainsi vu son rucher décimé par la loque américaine. L'après-mi-

di, une intervention du Dr Barbençon était d'ailleurs prévue à ce sujet. Anne-Marie Rème-Pic signalait également un cas de rucher décimé par le varroa : « L'apiculteur avait traité trop tard. Quand le traitement est trop tardif beaucoup de colonies ne passent pas l'hiver. » La déclaration annuelle des ruchers (qui n'est pas obligatoire) a permis de recenser 446 apiculteurs qui font négoce de leur miel en Ardèche en 2012 et 75 qui l'autoconsomment. Un chiffre non représentatif (on en comptait 754 en 2008), mais qui détermine les aides européennes à l'apiculture. Valérie CIBOT avec Michel PASTRE

Le rucher-école, super outil de formation

Le rucher-école situé sur le Domaine Olivier-de-Serres à Mirabel est l'outil de formation par excellence du GDSA 07. Il propose deux formations. L'une, concernant l'élevage de reines et la récolte de gelée royale, s'adresse à des apiculteurs confirmés et "ayant une bonne vue." Elle est ouverte à 11 personnes (il reste quelques places pour 2013) et a lieu en mai et juin (4 jours). L'autre est une initiation, perfectionnement qui s'adresse à des débutants. Ouverte à 31 personnes elle affiche toujours complet ne pouvant répondre aux 50 ou 60 demandes annuelles. Les cours s'évalent de février à septembre. Les cours en salle puis la mise en pratique permettent à chacun d'acquérir les con-

naissances nécessaires à la conduite d'un rucher. Chaque élève repart avec un essaim pour avoir au moins une ruche. Quatre personnes s'occupent de l'encadrement et la formation se déroule dans une très bonne ambiance. Financièrement, le rucher école est déficitaire mais ce déficit est en baisse étant donné qu'il y a beaucoup d'élèves. La commune de Guilherand-Granges apporte une aide de 1 000 euros qui comble le « trou » en contrepartie de l'animation du rucher pédagogique de la commune. Un appel aux bonnes volontés est lancé pour le samedi 2 mars afin de finir la rénovation du rucher école commencée le 2 février.

M.P



Grâce à la pratique, les élèves sont en situation

Comment va se réorganiser le réseau sanitaire ?



L'avenir des GDS et des agents sanitaires est en jeu. archives

C'est l'une des craintes des apiculteurs : le désengagement de l'Etat dans la connaissance et le contrôle des problèmes sanitaires de l'abeille. En effet, le GDSA forme actuellement un réseau d'Agents Sanitaires Apicoles (Asa), des apiculteurs bénévoles qui se rendent dans les ruchers où ont été détectés des problèmes de mortalité ou de désorientation afin d'aider l'apiculteur. Pour le Dr Barbençon, vétérinaire et président de la Fnosad (Fédération nationale des organisations sanitaires apicoles départementales) « Les Asa vont

bientôt disparaître et ce sera aux apiculteurs de s'organiser. Un Groupement de défense sanitaire ne pourra pas se permettre d'avoir la même chose que l'Etat, c'est-à-dire des agents bénévoles. Il faudra prévoir de couvrir leurs charges sociales. » Se pose alors la question du financement de ces nouveaux intervenants de proximité. « L'Etat ne pourra pas se désengager des nuisibles classés en catégorie 1 comme certains parasites, mais on a bien vu comment le glissement en catégorie 2 ou 3 était pratique. » La solution pourrait être de

former des Groupements de défense sanitaire communs avec les autres agriculteurs (ovins, bovins, caprins) mais les amateurs devront alors cotiser dans les mêmes tarifs que les producteurs sans garantie : « que faire des conflits d'intérêts, par exemple avec les arboriculteurs qui veulent continuer à utiliser des pesticides qui tuent les abeilles ? Quel sera notre poids ? » Le Dr Barbençon concluait que « le travail effectué par les GDS ne coûte rien aux apiculteurs, et si ce n'est pas parfait c'est mieux que rien ! »

Va.C

Ce qu'ils pensent du plan de développement durable

Présenté par le ministre de l'Agriculture Stéphane Le Foll il y a une dizaine de jours, le plan de développement durable de l'apiculture a été discuté lors de l'assemblée du GDSA. « Ce n'est pas suffisant, mais c'est mieux que rien » voilà ce qui résumait la discussion. Ce plan reprend les nombreuses causes de mortalité de l'abeille et ses conséquences sur la pollinisation en général : « Depuis une vingtaine d'années, les taux de mortalités observés sur les colonies se sont fortement accrus. Les mortalités hivernales moyennes sont supé-

rieures à 20 %, mais des colonies disparaissent aussi en cours de saison. Il est fréquent que les taux de pertes annuelles dépassent les 30 %. Ces taux sont à comparer avec le taux de pertes hivernales considéré comme normal par les apiculteurs, évalué à 10 %. L'apiculture est fondamentale dans le service de la pollinisation : 80 % des cultures (essentiellement fruitières, légumineuses, oléagineuses et protéagineuses) sont dépendantes des insectes pollinisateurs, dont l'abeille domestique est le chef de file » peut-on en effet lire dans ce rapport. Parmi les causes

de mortalité, les pesticides. Or, le rapport préconise uniquement l'interdiction des néonicotinoïdes sur trois ans. Pour le Dr Barbençon, « Nous voulons une interdiction définitive, car à chaque fois que ces pesticides sont utilisés, les abeilles meurent. On comprend les agriculteurs qui veulent continuer à produire, mais on ne peut pas non plus empoisonner la planète ! » Les apiculteurs demandent également plus de transparence pour le consommateur sur le miel importé "hors C.E" et qui vient par exemple de Chine.

Va.C

LE CHIFFRE

10000

Le nombre estimé d'apiculteurs en Rhône-Alpes. 80% ont moins de dix ruches, 20% entre 10 et 150 ruches, seulement 175 plus de 150 ruches.

Une filière «fragmentée»

Pour Anne-Marie Rème-Pic, les chiffres donnés ci-dessus montrent que la filière apicole serait « fragmentaire » : les différences importantes entre apiculteurs amateurs et professionnels ne facilitent pas la prise de décision. De plus, si on estime à 40 000 tonnes la quantité de miel mangée en France, seules 14 800 tonnes sont produites sur place. Le reste est importé, « souvent en conteneur de Hongrie, de Chine ou d'Argentine. » Il resterait donc des débouchés...

UTILE

■ Nouvelle adresse de votre agence Dauphiné Libéré 5, rue Camille-Artige, ouverte du lundi au vendredi de 8 h 50 à 12 h 10 et de 13 h 30 à 17 h 30. Tél. : 04 75 93 50 22. Fax : 04 75 93 35 15 LDLredaubenas@ledauphine.com

■ Service abonnements N°vert (Gratuit) : 0 800 88 70 01. LDLSRC@ledauphine.com

■ Office de tourisme 4, boulevard Gambetta, de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures.

■ Mairie Standard : 04 75 87 81 00

■ Visites du château Visite guidée à 14 heures. Rens : 04 75 87 81 11.

■ Commissariat d'Aubenas 17 rue Léon-Rouveyrol. Tél : 04 75 89 22 22.

■ Médiathèque Ouverture de 12 h 30 à 18 h 30.

■ Bibliothèque pour tous 25, grand rue de 15 heures à 16 h 30.

PERMANENCES

■ Randonneurs Vivarois Permanence du club à la Gare de 18 h 30 à 19 h 30.

■ Gemppl Information, prévention, aide aux victimes de sectes, permanence de 14 à 17 heures tous les vendredis à la maison des associations à la Gare. Association 06 61 23 31 98.

■ Association Alzheimer Groupe de paroles de 14 à 16 heures à l'Ehpad Léon-Rouveyrol, avenue de la gare.

■ Conciliateur de justice Permanence en mairie annexe, rue Georges-Couderc de 14 à 16 heures.